



Nous réalisons pour vous toutes les étapes de votre gestion sociale :

- Déclaration préalable à l'embauche
- Rédaction du contrat de travail
- Élaboration des bulletins de salaires
- Déclarations liées à la vie du salarié dans l'entreprise (maladie, accident du travail, congés...)
- Établissement des charges sociales
- Déclaration annuelle
- Aide à la rupture du contrat
- Conseil en social

Prix :

- Bulletin et charges pour le 1^{er} salarié : 34 € HT / mois
- Bulletin et charges à partir du 2^e : 28 € HT / mois
- Contrat de travail : à partir de 200 € HT

Cabinet Morel Sinico

121 Avenue Jean Jaurès 84700 SORGUES

Tel : 04 90 83 05 62 Fax : 04 90 83 48 95

www.morelsinico.fr

